



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ovins

Question écrite n° 59166

## Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de connaître le coût détaillé du plan loup en 2014 avec notamment le coût d'indemnisation et le coût des mesures de protection en 2014.

## Texte de la réponse

Des aides à la mise en place de mesures de protection des troupeaux domestiques contre la prédation sont proposées dans le cadre du plan d'action national loup pour la période 2013-2017. En 2014, 12,2M € ont été consacrés à ces aides (50 % de crédits nationaux, portés par le ministère chargé de l'agriculture, et 50 % de cofinancements européens FEADER), pour l'embauche de bergers ou la rémunération à l'éleveur du surcoût engendré par le gardiennage renforcé de son troupeau (74 % des montants), l'achat et l'entretien de chiens de protection (18 %), l'achat de clôtures (7 %) et la réalisation d'analyse de vulnérabilité de l'exploitation agricole au risque de prédation (1 %). Le ministère chargé de l'écologie pilote quant à lui le dispositif d'indemnisation des dommages, qui permet d'indemniser l'éleveur dont le troupeau a été attaqué au titre des animaux tués ou blessés, des pertes dites « indirectes » (stress subi par les animaux, pertes de production ou avortements consécutifs aux attaques...) et des animaux disparus du fait de l'attaque. En 2014, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a consacré 2,62M € à ces indemnisations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Charles-Ange Ginesy](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59166

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5736

**Réponse publiée au JO le :** [1er décembre 2015](#), page 9647